

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ROME : lettre du souverain Pontife au cardinal Lavignerie ; dons faits en souvenir du Jubilé : cadeaux du Saint Père.

— LE XXVI<sup>e</sup> DIMANCHE APRES LA PENTECÔTE. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : nomination ecclésiastique : inauguration du collège canadien à Rome ; *Triduum* au Jésus ; conférence à



### SOMMAIRE

la faculté des arts, de M. l'abbé Emond, de M. l'abbé Archambault. — RÉFLEXIONS SUR LE MOIS DE NOVEMBRE. — AU VATICAN. — NOUVELLES RELIGIEUSES. — L'IMAGE MIRACULEUSE DE NOTRE-DAME DE BON CONSEIL, A GENEZZANO ( suite ). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PREMIER, DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
**MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS**, et pour la rédaction à **M. P. DUFOY**  
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal,

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

<b>DIMANCHE,</b>	18	<b>NOVEMBRE.</b>	— Sainte-Sophie.
<b>MARDI,</b>	20	“	— N.-D de Pitié
<b>JEUDI,</b>	22	“	— Saint-Télesphore.
<b>SAMEDI,</b>	24	“	— Sainte-Brigide.

## FETES DE LA SEMAINE

<b>DIMANCHE,</b>	18	<b>NOVEMBRE.</b>	— 26 P. 4 Nov. Déd. B. SS. P. & P. [d., ornements blancs.
<b>Lundi,</b>	19	“	— 19 Ste Elisabeth de Hong. Ve., [d., ornements blancs
<b>Mardi,</b>	20	“	— S. Félix de Valois, C. d., o. blancs.
<b>Mercredi,</b>	21	“	— Présenta. de la B. V. M., d. m. o. b.
<b>Jeudi,</b>	22	“	— Ste Cécile, V. M., d. orn rouge.
<b>Vendredi,</b>	23	“	— S. Clément, P. M., doub., o. rouges.
<b>Samedi,</b>	24	“	— S. Jean de la Croix, C., d., o. b.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

**EGLISE METROPOLITAINE.** — La retraite des dames commencer  
lundi soir, le 19, à 7 heures.

*Dimanche 18.* — Solennité du titulaire des églises paroissiales de St-Stanislas  
de Kostka et de St-Grégoire le Thaumaturge.

## ROME

**Lettre du souverain Pontife au cardinal Lavigerie, en faveur de l'œuvre antiesclavagiste** — N. S. P. le pape Léon XIII vient d'adresser au cardinal Lavigerie un bref important dont nous extrayons les parties principales :

“ Pressé par Notre charité, Nous vous avons confié une œuvre à coup sûr grande et difficile, en vous demandant de tenter généreusement, par tous les moyens en votre pouvoir, de mettre fin, en Afrique, à l'esclavage de tant d'infortunés. Vous l'avez acceptée avec tant de dévouement qu'il était facile de voir avec quel cœur et quelle élévation de sentiments vous agissez, lorsqu'il y va du salut des hommes. Nous voyons maintenant par vos lettres que votre zèle pour cette entreprise augmente chaque jour votre ardeur et votre courage, et que non seulement vous ne refusez pas des travaux même excessifs, mais qu'encore vous les désirez et vous les recherchez. C'est pourquoi Nous ne pouvons et même Nous ne devons pas tarder plus longtemps à vous témoigner, comme Nous faisons par ces lettres, que Nous approuvons grandement les commencements de votre entreprise et que Nous sommes heureux de les voir aussi louer sans retard par les évêques. Nous souhaitons et Nous demandons à Dieu que vous obteniez, dans une cause si noble et si excellente, tout le succès que vous désirez. Ce qui est fait déjà Nous permet, du reste, d'y avoir confiance, avec le secours de la grâce divine.

“ Nous ne vous exhorterons donc pas, car de quelle exhortation aurait besoin un si ardent courage ? mais Nous vous féliciterons de ce que vous êtes disposé à continuer cette œuvre par la grâce de Dieu, avec le même zèle et la même constance. Certes vous ne pouvez employer nulle part ailleurs plus utilement votre charité épiscopale, et il n'est guère d'œuvres où vous puissiez mieux mériter du nom chrétien. La liberté est en effet, à un titre égal, le bien propre de tous les hommes, et elle n'est pas moins fondée sur le droit chrétien que sur le droit naturel. Si quelques-uns ont osé dire que l'Église a, dans d'autres temps, favorisé l'esclavage, ou qu'elle n'a pas assez travaillé à l'abolir, ceux-là ne se montrent ni reconnaissants envers elle, ni instruits des faits véritables, car l'histoire établit avec évidence ce que les hommes apostoliques ont fait pour une telle cause, même en Afrique, et ce que, dans cette ville de Rome, capitale du monde catholique, les souverains pontifes ont entrepris dans le même but. Pour vous, ne doutez point que Nous ne cherchions à aider, par tous les moyens en Notre pouvoir, vos projets et votre zèle. Recevez, comme preuve de cette volonté de Notre part, “ les trois cent mille francs ” que Nous vous envoyons de grand cœur, pour que vous les partagiez, comme vous le trouverez plus convenable, entre les conseils ou comités établis pour l'abolition de l'esclavage. Rien ne peut-être plus doux à Notre cœur que de venir

ainsi au secours d'hommes si cruellement traités, et Nous pensons que les catholiques de toutes les nations dont la générosité s'est montrée si grande envers nous, principalement pendant cette année, seront heureux d'apprendre que leur munificence a pu nous servir à réparer tant d'atroces injustices et à défendre, dans un si grand nombre de nos frères, la dignité de la nature humaine."

**Dons faits en souvenir du Jubilé.**— En souvenir de son Jubilé sacerdotal, Léon XIII vient d'envoyer à la bibliothèque du *British Museum* et à celle de l'Université de Cambridge, de bien curieux présents. Ce sont des reproductions exactes des manuscrits les importants et les plus anciens que possède la bibliothèque Vaticane.

L'une de ces reproductions est celle du Code éthiopien que le Pape a reçu dernièrement en hommage du roi Ménélik d'Abyssinie ; une autre reproduction est celle du célèbre manuscrit des Évangiles, blasonné d'or et d'argent sur fond de pourpre.

**Cadeaux du souverain Pontife.**—Le souverain Pontife n'a pas conféré des décorations aux personnages de la suite de l'empereur d'Allemagne ; mais, en échange des présents que l'empereur a faits au Saint-Père, au cardinal Rampolla et à Mgr Mocenni, substitut de la secrétairerie d'Etat, Sa Sainteté a fait remettre :

Un riche médaillon avec son portrait entouré de brillants, à S. M. I. ;

Un superbe camée, également orné de brillants, à S. A. I., le prince Henri de Prusse ;

Un exemplaire en or et de grandes dimensions de la médaille commémorative du Jubilé, à M. le comte Herbert de Bismarck ;

D'autres médailles de même, mais de dimensions réduites, aux divers personnages de la suite de l'empereur.

## XXIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE .

Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler ; mais amassez le froment dans un grenier.

(S. MATT., XIII, 30.)

La parabole qui fait le sujet de l'évangile de ce jour est expliquée un peu plus loin par Notre Seigneur lui-même. Les disciples lui ayant demandé de leur expliquer la parabole de l'ivraie et du champ, Jésus leur dit : La bonne semence, ce sont les enfants du royaume ; c'est-à-dire, tous les bons et fidèles chrétiens ; et l'ivraie, ce sont les enfants d'iniquité : c'est-à-dire tous ceux qui ne veulent pas croire à la vérité révélée par Jésus ou qui refusent d'obéir à sa loi. Ces deux sortes de gens vivent ensemble dans le monde, mais à la fin du mon-

de, dit-il encore, ils seront pour toujours séparés. Ceux qui ont commis l'iniquité seront jetés dans la fournaise de feu, et les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père.

Notre-Seigneur appelle les pécheurs les enfants de l'iniquité, c'est-à-dire du démon. Ce qui ne signifie pas cependant que ce soit le démon qui les a créés, car le démon ne peut créer aucun être ; non, Dieu nous a tous créés, et bien plus, il nous a tous rachetés avec son précieux sang. Au sujet des pécheurs, il y a quelque chose, cependant, que l'on peut dire avoir été créé par le démon et c'est ce qui fait les pécheurs ses enfants. Cette chose est le péché qu'il apporta le premier dans la création de Dieu, par lequel il tenta nos premiers parents et avec lequel il nous tente toujours. Le péché est l'œuvre du démon, et les pécheurs sont ses enfants parce qu'ils font son œuvre.

Mais peu de gens, surtout peu de chrétiens, sont constamment des pécheurs et des enfants du démon. Quelquefois ils se repentent et deviennent, au moins pour un temps, les enfants de Dieu. Dieu et le péché sont mêlés en eux, comme ils sont mêlés dans le monde. Ainsi la parabole de Jésus est vraie pour chacun d'eux, comme elle est vraie pour le monde en général. Chacun de nos cœurs est un petit champ dans lequel Dieu sème la bonne semence de ses saintes inspirations, le démon la mauvaise semence de ses pernicieuses tentations ; et tantôt les uns, tantôt les autres l'emportent.

Peut-être avez-vous quelquefois demandé : " Pourquoi Dieu a-t-il permis au démon de semer sa mauvaise semence dans le monde et dans le cœur des hommes ? Et pourquoi s'il laisse semer la mauvaise semence, ne la déracine-t-il pas et ne laisse-t-il pas pousser et grandir la bonne ? " Je ne m'étonnerai pas de cette question, et vous ne vous étonnerez pas non plus si nous ne pouvons vous donner toutes les raisons de Dieu pour agir ainsi, car c'est un des mystères de sa providence.

Mais Jésus en a donné une raison dans son explication de la parabole. Les serviteurs, vous vous en souvenez, demandaient à aller déraciner l'ivraie, mais le maître leur dit : " Non, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez aussi le froment. " N'en serait-il pas ainsi avec nous, si Dieu emportait de nos cœurs toute la mauvaise semence de la tentation ? Une grande partie de notre vertu serait aussi enlevée et ce qui resterait ne serait ni bien fort ni bien solide. Vous pouvez le voir souvent. Une personne semble très bonne ; quelle est la raison ? c'est parce qu'elle n'éprouve pas des tentations très fortes. Mais qu'une forte tentation survienne, et peut-être que cette personne péchera plus facilement qu'une autre qui paraissait moins bonne, mais qui avait acquis une réelle vertu en luttant avec foi contre des difficultés que l'autre n'avait pas éprouvées. Et non seulement notre vertu ne serait pas solide, mais nos mérites ne seraient pas abondants, sans tentation ; car c'est par la résistance au péché que nous acquérons le plus de mérites.

Notre-Seigneur ne veut pas qu'on arrache l'ivraie de l'endroit où

est le froment, mais il veut que le froment vive et surpasse en force l'ivraie. C'est à nous à voir qu'il en soit ainsi ; car s'il reste un peu d'ivraie quand nous mourrons, il y aura à jeter l'ivraie dans la fournaise de feu ; et cette fournaise de feu, pour ceux, qui meurent en la grâce de Dieu, est le feu du purgatoire. Nous aurons à y attendre jusqu'à ce que l'ivraie du péché soit toute brûlée avant de pouvoir aller au ciel avec notre froment de vertu et de mérite.

Ne pensons donc pas seulement en ce mois de novembre à prier pour ceux qui sont dans les flammes du purgatoire, mais aussi à les éviter nous-mêmes. Notre Seigneur ne veut pas que nous allions en purgatoire. Il aimerait infiniment mieux nous prendre à notre lit de mort pour nous amener au ciel que nous laisser dans la souffrance. Ce qu'il veut, c'est que le froment soit vigoureux dans tout le champ et étouffe l'ivraie au lieu que l'ivraie étouffe le froment ; — en un mot, il veut que nous soyons saints. C'est ce que dit saint Paul : " Notre sanctification est la volonté de Dieu. " Que ce soit donc notre dévotion dans le mois de novembre et toute l'année : imiter ceux (et ils sont nombreux) qui sont morts et sont allés devant leur Seigneur et avec une abondance de froment et pas du tout d'ivraie en leurs mains.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE

---

Par décision de M. l'Administrateur du diocèse, en date du 9 courant :

M. E.-A. Latulippe a été nommé chapelain des religieuses du Bon-Pasteur.

---

L'inauguration du collège canadien a eu lieu à Rome dimanche dernier avec un grand éclat.

La *Minerve* a reçu, à l'occasion de cette inauguration, la dépêche suivante de M. l'abbé Santenac :

" Immense succès !

" La cérémonie fut présidée par Son Eminence le cardinal vicaire, et parmi les personnages de distinction présents on remarquait l'ambassadeur anglais, les archevêques de Montréal et d'Ottawa, et les évêques Saint-Hyacinthe et de Pontiac, avec les personnes de leur suite ; les directeurs des collèges étrangers, les chefs d'ordres religieux, des membres de la noblesse romaine, etc.

" La cérémonie a été suivie d'un grand banquet où Son Eminence le cardinal vicaire, Monseigneur l'archevêque Fabre M. l'abbé Colin et l'ambassadeur anglais ont tour à tour porté la parole.

" C'a été à tous égards une manifestation des plus imposantes."

---

Le triduum en l'honneur des saints pères Jean Berchmans,

Alphonse Rodriguez et Pierre Claver, jésuites, s'est terminé dimanche dernier à l'église du Jésus.

Les exercices du triduum ont été tout le temps suivis par de nombreux fidèles.

Le sermon fut prêché le premier jour par le R. P. Augier, O. M. I ; le second jour, par le R. P. Fiévez, rédemptoriste ; le troisième jour, par le R. P. Plessis, dominicain.

La grand'messe, dimanche, fut célébrée par le R. P. Hamel, supérieur des jésuites. Monseigneur Clut présidait au chœur, entouré d'un grand nombre de prêtres. Le P. Plessis fit le panégyrique de saint Claver.

Le soir, à 8 heures, eut lieu un sermon en anglais par le R. P. Connolly, S. J., suivi la bénédiction du T. S. Sacrement.

## Université Laval

CLOVIS ET LA CONVERSION DES FRANCS.

Résumé de la conférence de M. l'abbé J.-M. Emard.

Le 13 octobre, 1888.

A la suite de la chute de l'empire d'Occident, les Burgondes et les Visigoths s'établissent dans les Gaules, pendant que Syagrius, prenant le titre de roi, se forme un petit état des débris de la puissance romaine, et que certaines provinces conservent une indépendance éphémère.

Clovis, le troisième des rois francs, succéda à son père Childéric en 481, à l'âge de 15 ans.

Il conçut le projet de réunir toute la Gaule sous sa domination. Il lui fallait, pour cela, détruire les derniers vestiges de l'autorité impériale, mettre un terme aux invasions, chasser les Burgondes et les Visigoths, opérer la fusion des diverses tribus franques et finalement obtenir même de l'empereur une reconnaissance officielle et ostensible de ses conquêtes.

Une première victoire, à Soissons, le débarrasse de Syagrius et le met en rapport plus intime avec les évêques auxquels il témoigne, bien que païen, une grande déférence. Son mariage avec Clotilde, nièce de Gondbaud, princesse catholique, fait naître de grandes espérances parmi les populations gallo-romaines, qui gémissent sous le joug hérétique. L'apostolat de cette sainte femme est couronné par la journée de Tolbiac, où les Alemans vaincus font à Clovis une soumission qui augmente ses forces tout en fermant l'entrée de la Gaule à de nouveaux envahisseurs. La veille de Noël 496, Clovis, fidèle à son vœu, reçoit le baptême avec trois mille de ses Francs. Le pape Anastase II écrit au royal néophyte une lettre de félicitation dans laquelle, se faisant l'interprète de la joie universelle de l'Eglise, il salue en Clovis le seul souverain catholique qui fût alors dans le monde entier. Clovis, devenu chrétien, n'en poursuit pas moins

l'exécution de ses desseins ; apportant dans sa nouvelle croyance toute l'impétuosité de sa nature et guidé par son instinct politique, il donne à la guerre qu'il fait à Gondebaud et Alario II un mobile et un caractère religieux ; les Bourguignons sont bientôt faits tributaires, et les Visigoths repoussés jusqu'aux Pyrénées. Clovis, maître de presque toute la Gaule, eut encore le bonheur de voir ses conquêtes en quelque sorte ratifiées par l'empereur de Constantinople, qui lui envoya le titre et les insignes de patrice romain, ce qui lui assura la soumission des peuples gallo-romains qu'il venait de soustraire à la tyrannie des oppresseurs ariens.

Malheureusement, le meurtre et l'assassinat souillèrent les dernières années de la vie de Clovis : il fit disparaître par ce moyen tous les petits rois, ses parents, qui commandaient encore à leurs tribus respectives, au nord de la Gaule.

Toutefois, ces actes de cruauté ne sauraient prouver que la conversion de Clovis ne fût pas sincère et qu'il ait pendant si longtemps joué une infâme comédie. Pour les apprécier justement, il faut se reporter au temps où ils furent commis, bien connaître le droit public des peuples germains, faire la part qui revient aux exigences politiques.....

“ En donnant des bornes à la barbarie, en établissant un pouvoir gardien de la civilisation antique, en plaçant le pouvoir sous la loi de l'Évangile, cet acte (le baptême de Clovis) constitue définitivement la chrétienté à laquelle il ne reste plus qu'à s'affermir et à s'étendre. Dès lors, on s'étonne moins de la condescendance de l'épiscopat. On comprend cette réponse de saint Rémi aux détracteurs de Clovis : “ Il faut pardonner beaucoup à celui qui s'est fait le propagateur de la foi et le sauveur des provinces.” Le christianisme n'exigea point de ces populations encore toutes frémissantes de fureurs et de volupté, tout ce qu'il devait demander à des temps meilleurs ; sans faire fléchir ses règles, il mesura ses jugements. Quand l'Église recevait au baptême ces turbulents catéchumènes, quand elle rangeait au nombre des saints Clotilde, le roi Sigismond, le roi Gontran, elle savait mieux que nous ce qu'ils avaient étouffé d'instincts pervers pour devenir tels qu'elle les voyait.” (*Ozanam.*)

Quoi qu'il en soit, Clovis, comme roi chrétien, servit admirablement la religion pendant son règne, et, chose unique dans l'histoire, pendant les douze siècles que vécut la monarchie française dont il est le véritable fondateur jamais l'hérésie ne put s'asseoir sur le trône, et la France, malgré ses malheurs et ses révolutions, put toujours, à bon droit, conserver le titre de fille aînée de l'Église.



## UNIVERSITÉ LAVAL

## FACULTÉ DES ARTS

Conférence de M. l'abbé Archambault.—Le libre arbitre dans  
l'histoire de la philosophie. (2ième partie)

Le 15 octobre 1888.

Autant le paganisme dans son ensemble fut favorable au système de la nécessité, autant le christianisme s'y montre opposé. Dans la religion nouvelle, l'existence du libre arbitre est un dogme fondamental; le Dieu qu'elle prêche est un Dieu juste qui ne récompense ou ne punit que là où se rencontre le mérite ou le démérite, et, par suite, la liberté dans l'action. En affirmant avec plus d'autorité et de précision le dogme du libre arbitre, le christianisme a-t-il aussi jeté de nouvelles lumières sur la nature de ce pouvoir mystérieux? a-t-il opéré la conciliation tant cherchée et jamais atteinte de cette même liberté avec le gouvernement divin? Au premier abord, il semble que non; mais une étude plus attentive des dogmes chrétiens, une vue d'ensemble sur ce qu'ils renferment de profondeur et d'harmonie, nous montre le problème sous un jour nouveau, l'éclaire et le complète. Les travaux des Pères de l'Eglise et des théologiens nous fournissent sur ce sujet des aperçus magnifiques. Saint Thomas d'Aquin, en particulier, ce génie le plus puissant des temps modernes, a étudié et approfondi la question du libre arbitre, et la théorie qu'il nous en a laissée est la plus complète que la raison humaine ait encore donnée. Dieu nous y est montré mouvant toutes choses selon leur condition de sorte que les causes nécessaires produisent, sous la motion divine, des effets nécessaires, tandis que des effets libres résultent des causes libres. Le libre arbitre n'est donc plus, comme le prétendait le paganisme, une impuissance par rapport au bien, mais une perfection véritable, "un élément d'ordre universel, une partie nécessaire à l'homme du concept divin."

En dehors de l'orthodoxie catholique, dès le 14e siècle, les théories déterministes de l'antiquité païenne repassent d'abord dans les écrits de quelques-uns, puis envahissent les écoles philosophiques et se perpétuent jusqu'à nos jours.—Les promoteurs de la grande réforme religieuse du 16e siècle furent entre tous les partisans aveugles du mouvement déterministe. Selon le moine apostat Martin Luther, le libre arbitre n'est dans la réalité qu'une fiction, un nom qui ne recouvre rien. Tout le pouvoir de l'homme sur ses actes se réduit à se rendre compte de sa volition, au moment que Dieu le fait vouloir pour le bien, ou Satan, pour le mal. A peu de différence près, Calvin soutient la même doctrine. D'après sa formule énergique, "la volonté de Dieu est la nécessité des choses."

Alarmés de ces opinions pleines de dangers pour la foi et les mœurs, les Pères du concile de Trente affirmèrent les vieilles croyances

avec plus de force et de solennité que jamais; et déclarèrent anathème quiconque refuse de croire à l'existence de la liberté humaine. Tout en maintenant l'harmonie entre la puissance de Dieu et celle de l'homme, entre la liberté divine et la liberté humaine, le concile ne voulut cependant pas résoudre le problème de leur conciliation; il laissa aux théologiens et aux philosophes libre champ à ce sujet, pourvu que la solution ne niât en aucune manière ni l'un ni l'autre de ces dogmes.

Le catholicisme est donc essentiellement favorable au libre arbitre, et l'une de ses gloires les plus pures est de l'avoir victorieusement défendu contre ses ennemis de tous les âges et de tous les pays. Si la raison humaine se fût toujours laissée guider par les enseignements infaillibles de l'Eglise, elle n'eût pas connu ces égarements et ces chutes qui font aujourd'hui sa honte et accusent sa faiblesse. Mais non, aveuglée par ses succès, audacieusement fière de l'étendue de ses domaines, elle a voulu briser toute relation de dépendance vis-à-vis de la religion révélée, afin de ne relever que d'elle-même et de monter par ses seules forces à la possession de toute vérité. S'emparant de la question du libre arbitre, elle l'étudia non plus à la lumière forte et puissante de la foi et de la tradition, mais à la lueur vacillante et souvent incertaine d'une philosophie indépendante. Aussi le résultat de ses recherches fut de ramener, en les exagérant, les doctrines les plus sombres de l'antique fatalisme.

La philosophie moderne, dès le 17<sup>e</sup> siècle, eut des théories plus ou moins opposées à la doctrine du libre arbitre. Le grand mouvement métaphysique provoqué par Descartes aboutit, d'un côté, à la nécessité brute de Spinoza; de l'autre, au déterminisme moral de Malbranche et de Leibnitz. Au siècle suivant, le fatalisme dans ce qu'il a de plus machinal est défendu par Diderot, Helvétius, La Mettrie, etc.

De nos jours enfin, l'école positiviste s'enfermant dans le monde des réalités expérimentales, loin de tout commerce avec les causes, fait profession d'ignorer l'existence du libre arbitre qui est une cause, et cherche à tout expliquer sans lui. La science contemporaine est encore plus hardie et déclare le libre arbitre impossible et en opposition avec ce qu'elle appelle la loi fondamentale de la conservation de l'énergie.

Le libre arbitre eut cependant ses défenseurs dans les diverses écoles de la philosophie française au siècle dernier. Voltaire et Rousseau, et de nos jours, Victor Cousin, son école ainsi que celle du néo-criticisme tiennent à l'honneur de soutenir cette noble cause.

Quant à la philosophie anglaise, d'après les études d'un savant contemporain, elle peut se partager entre trois écoles principales. Tous les philosophes qui veulent conserver la morale et la religion, soutiennent l'existence du libre arbitre, soit qu'ils le déclarent intelligible, mais indispensable comme Hamilton; soit qu'ils cherchent à l'expliquer et à prouver sa réalité, comme Clarke et Reid. Les psychologues empiriques continuent à soutenir comme Hume et Stuart-Mill, que la liberté absolue est une chimère aussi bien que la néces-

sité absolue, et que toutes nos actions sont déterminées, quoiqu'elles ne soient nullement contraintes ou nécessitées. Enfin d'autres savants se rangent derrière monsieur Herbert Spencer, proclamant avec lui le principe de la persistance de la force comme le fondement de la science, et par conséquent postulent la nécessité universelle.

## REFLEXIONS SUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Si dans ce mois nous devons prier pour les membres souffrants de l'Eglise, il faut nous rappeler qu'un jour aussi nous mourrons. Tous nous devons subir cet arrêt terrible porté contre le péché dans le premier homme. Jésus-Christ innocent, mais chargé des iniquités du genre humain, l'a souffert d'une manière terrible et ignominieuse, sur le Golgotha. La Vierge immaculée, exempte de la tache originelle, a été néanmoins soumise à la mort..... Hélas ! la vie la plus longue n'est rien à comparer aux siècles qui passent et à l'éternité qui s'avance. Un jour on dira à l'homme, à vous peut-être : " Mon ami, préparez-vous, vous allez mourir. " Quelle annonce !..... Il va mourir !..... A ce moment solennel, le moribond se cramponne de toutes ses forces au peu de vie qui lui reste ; il ne veut pas quitter la lumière du jour. Mais c'en est fait ! Dieu redemande cette existence qu'il a prêtée ; la mort exige sa proie ; la terre, notre mère commune, veut de nouveau le renfermer dans son sein... .. Ecoutez la plainte de cette âme prête à s'envoler : " Ce n'est pas la mort que je crains, mais que vais-je devenir, qui trouverai-je au terme de ce long voyage ? Quel sort m'attend au-delà du tombeau ? Est-ce la gloire éternelle qui couronne les élus ? Où est-ce ..... la peine de ce lieu que l'on nomme enfer ? Le souverain arbitre répond : " Tu récolteras ce que tu as semé. " As-tu semé dans la vie, où as-tu semé dans la mort ? Si tu as semé dans la vie, c'est-à-dire, si tu as souffert patiemment les tribulations inhérentes à cette vallée de larmes. Si tu as vécu que pour Dieu, alors tu es à Dieu..... As-tu semé dans la mort, c'est-à-dire dans la joie mondaine, les richesses, les plaisirs du monde et les pompes de Satan : tu recevras d'eux ta récompense. Ce mois nous offre deux tableaux : la mort du juste et celle du pécheur. Quelle différence entre les deux ! Le juste : quelle mansuétude d'âme ! quelle sérénité est peinte sur sa figure ! il meurt, mais il ne craint pas ; il meurt, mais avec confiance ; car s'il a été pauvre, dédaigné, méprisé, il a souffert avec patience ; s'il a été riche, il n'a pas attaché son cœur à son trésor, il a partagé avec ses frères indigents ; s'il a aimé le Créateur, il ne l'a aimé que pour Dieu ; s'il a joui des beautés de la nature, il en rapportait au Créateur toute la gloire. Enfin il a cru, il a espéré, il a pratiqué. Après une douce agonie, après les derniers soupirs échappés de ses lèvres saintes, cette belle âme s'en va reposer dans la bienheureuse éternité.

Le pécheur : quelle terreur ! quel désespoir ! ses yeux semblent vouloir sortir de leur orbite ; le blasphème coule à flots de cette

bouche empoisonnée. Il a aimé les plaisirs, la créature, l'argent, mais il ne les a aimés que pour lui ; il a vécu sans foi, sans espérance, sans charité ; il a ignoré Dieu et servit le démon, il voit que la mort n'est que l'éclio de la vie— Quel affreux écho va répondre à la sienne ! Écho-terrible qui va se répercuter dans les profondeurs de l'enfer. Il faut réfléchir et combattre afin de gagner les lauriers dus aux vainqueurs.

## AU VATICAN.

Le pèlerinage napolitain.—Discours du Pape.—Révendications du pouvoir temporel.—L'envoyé du *Gaulois* au Vatican.—Impressions à Rome.—Le roi d'Italie et M. Crispi.

Rome, 24 octobre,  
7 h. du soir.

A midi, splendide réception du pèlerinage napolitain, conduit par le cardinal San-Felice, archevêque de Naples, assisté de cinq évêques, dans la galerie des Bénédictions, une des plus vastes du monde, récemment décorée avec un grand luxe de dorures, par ordre de Léon XIII.

Au milieu de la longue galerie était le trône pontifical. Le pèlerinage, arrivé à onze heures, se composait de deux mille personnes : aristocratie, prélats, chapitre métropolitain, prêtres, curés, bourgeois, cercles catholiques, ouvriers de Naples et des environs, conduit par le comte Marino Saluzzo. Les cercles portaient leurs bannières déployées.

Des ovations ont eu lieu à l'arrivée du Pape, sur sa *sedia gestatoria*, précédé et suivi de la garde suisse, des gardes nobles et des dignitaires de la cour papale.

Le Saint-Père s'est assis sur son trône, entre Monseigneur Macchi, majordome, et Monseigneur Della Volpe, maître de la chambre.

Au pied du trône, à droite et à gauche, les cardinaux Sacconi, Oreglia, Lodochowski, Rampolla, Vanutelli, Mazzella, Verga, Banza, San-Felice.

Après des acclamations enthousiastes, le cardinal San-Felice a lu l'adresse dont le passage saillant porte en substance que le pèlerinage napolitain saisit cette occasion pour protester contre les événements des jours derniers, reconnaissant hautement la souveraineté temporelle du souverain Pontife.

A la fin de ce discours, le Pape s'est levé, et, au milieu de l'émotion générale, a prononcé une allocution que nous voudrions pouvoir reproduire en entier, et dont nous nous bornerons à citer textuellement le passage principal dont l'importance n'échappera à personne.

C'est la revendication hautement affirmée du pouvoir temporel. Les Italiens, a dit le Pape, par leurs manifestations lors du Jubilé, ont donné un démenti aux ennemis de l'Eglise, qui veu-

lent faire croire que toute l'Italie est l'ennemie de la Papauté et cherchent à détacher les fidèles du Saint-Siège, de qui seul peut venir le salut.

Le Pape voudrait voir les ennemis de la Papauté, au lieu de lui faire la guerre, l'entourer de respect et lui donner la liberté.

Ces fils dénaturés, au contraire, l'avilissent et l'injurient surtout depuis son dernier discours au clergé italien, bien que ce discours ne contienne aucune nouveauté et se borne à protester contre la situation indigne et intolérable faite au Saint-Siège.

Le Pape a toujours réclamé la liberté et l'indépendance. Il se demande pourquoi des circonstances connues donnent lieu à de nouvelles entreprises audacieuses contre la Papauté.

Nous citons maintenant textuellement :

« Ici (à Rome), dans de solennelles circonstances, on ne rougit pas de confirmer, par de nouvelles offenses, les usurpations et les violences qui sont encore présentes à la mémoire de tous.

« Par là, sans comprendre les vraies et les hautes destinées de Rome, on démontre qu'on veut en amoindrir la grandeur en l'abaissant au rang de simple capitale d'un royaume, tandis que, jusque dans son ancienne histoire, elle se manifeste comme la tête et la reine du monde, et prédestinée qu'elle est par Dieu même comme le siège du vicaire du Christ, elle est et sera toujours la capitale du monde catholique.

« Mais quelque acharnée que soit la lutte, pour Nous qui avons conscience de nos devoirs, Nous n'abandonnerons ja nais la défense des grands intérêts de l'Eglise et du Saint-Siège ; mais avec le secours divin, nous les défendrons avec d'autant plus de constance que plus grand est l'effort des ennemis pour les combattre. »

La parole du Pape arrivait jusqu'au fond de l'immense salle, énergique, lente, vibrante, interrompue souvent par un tonnerre d'applaudissements et d'acclamations.

Après ce discours a commencé le défilé des pèlerins, présentés par le cardinal San-Felice. Offrandes et présents nombreux, de toute nature ; des pêcheurs napolitains, revêtus de leur costume, apportaient d'immenses corbeilles de poissons.

L'archevêque de Naples a offert un coffret, contenant une grosse somme pour le denier de Saint-Pierre, au nom de son diocèse.

J'ai eu l'honneur d'être présenté au Pape et, comme je déclinaï ma qualité, le Pape bénit le *Gaulois* et la presse française catholique, encourageant ses luttes pour les saintes causes, la patrie et l'Eglise.

Le Pape donna ensuite sa bénédiction apostolique aux pèlerins prosternés, et repartit avec le même cérémonial au milieu d'ovations enthousiastes.

\*.\*

Voilà quelques heures à peine que ce discours a été prononcé et déjà on s'en occupe dans toute la ville, les révolutionnaires

italiens montrant toute la fureur que le inspire cette parole énergique à laquelle on était loin de s'attendre.

On croyait déjà que le Pape ne parlerait plus de son pouvoir temporel, et que tacitement la prise de possession de Rome deviendrait chose acceptée au Vatican, et voici que cette revendication arrive après les fêtes données en l'honneur de la triple alliance, éclatant en pleine paix, en pleine sécurité et, selon l'expression de Bossuet, " comme un coup de tonnerre dans un ciel serein ".

—Est-ce un défi à l'Italie et à l'empereur d'Allemagne lui-même, demandent ces mêmes Italiens ?

Et, là-dessus, on rapproche ces paroles des mandements lancés ces jours ci par les évêques de Cologne et de Münster, réclamant le pouvoir temporel du Pape et recommandant aux catholiques allemands de ne pas oublier dans leurs votes politiques la cause de l'Eglise.

—C'est donc, disent-ils, une nouvelle croisade en faveur du pouvoir temporel. Nous verrons quel profit en tirera la Papauté.

Le roi Humbert va se trouver, par ce fait, dans une très fausse position. Poussé par l'Allemagne et l'Autriche, à une politique modérée envers le Vatican, il va être engagé, au contraire, par M. Crispi, dans une politique de lutte et d'oppression. Or M. Crispi est, maintenant, l'homme indispensable. C'est l'homme de la triple alliance, et c'est lui surtout qui enchaîne, pour le moment, les éléments révolutionnaires et républicains de l'Italie.

Le roi sait que c'est grâce à cette influence de M. Crispi qu'il a été acclamé dans les Romagnes, et que Crispi congédié, c'est le déchaînement des passions révolutionnaires.

—Et le parlement italien, dira-t-on, le parlement déjà excité contre M. Crispi et très disposé à le renverser sur la question budgétaire, ne sera-ce pas un appui pour le roi ?

Non, le parlement n'est rien dans cette situation ; il sera dissous s'il s'oppose à la politique de M. Crispi. Le roi sait qu'il joue sa couronne dans cette affaire et que l'ambition et la vanité de M. Crispi sont sa seule garantie pour le moment.

FERRARI.

### Nouvelles religieuses

Dans la cathédrale d'Orléans, le 11 octobre, a été inauguré le monument funèbre élevé à Monseigneur Dupanloup. Ce magnifique mausolée est l'œuvre du sculpteur Chapu. Dix-huit évêques et onze archevêques, parmi lesquels trois cardinaux, assistaient à la cérémonie. C'est Monseigneur le cardinal archevêque de Sens qui a célébré la messe pontificale. Un éloquent discours a été lu par Monseigneur l'évêque de Nîmes. Le maire et le conseil municipal étaient présents. Le préfet et d'autres

fonctionnaires s'étaient abstenus par ordre. Une foule immense remplissait la vaste église.

Les vingt-neuf prélats réunis pour cette circonstance ont rédigé une adresse au Pape, dans laquelle ils revendiquent pour Sa Sainteté, la plénitude de son indépendance souveraine, et ils renouvellent le vœu en faveur de la béatification de Jeanne d'Arc.

Dans la liste des souscriptions reçues le mois dernier pour l'église du Vœu national, nous trouvons sept offrandes de 1,000 francs, deux de 2,000 francs, une de 5,000 francs, une de 8,000 francs, une de 10,000 francs, une de 15,000 francs, une de 30,000 francs. La plupart de ces dons sont anonymes. Le total des recettes du mois de septembre est de 145,405 francs. Le total général à la fin du même mois était de dix-neuf millions neuf cent cinquante mille six cent quatorze francs.

Il est donc certain que le vingtième million sera complet avant la fin d'octobre. Voilà ce que peut le dévouement catholique.

\* \* \*

Un converti racontait son histoire en ces termes, ces jours derniers, au chapelain de l'église du Vœu national :

« Né de parents juifs, a-t-il dit, je suivis d'abord leur religion ; cependant mon cœur n'était pas satisfait. Le Talmud me promettait Dieu, mais ne me le donnait pas, et je sentais le besoin de posséder Dieu. Un jour, chez un de mes amis, je rencontrai un jeune homme dont les manières affables et le langage religieux me charmèrent ; je lui parlai avec confiance de mes aspirations. C'était un ministre protestant ; il se mit à me parler du Christ avec une conviction qui me gagna ; je me fis protestant. Mais je ne tardai pas à éprouver de nouveau le même vide intérieur ; je n'avais pas trouvé Dieu. Ne sachant alors que faire, je tombai dans l'indifférence religieuse. Un jour, une circonstance m'amena avec un de mes amis dans une église catholique ; je remarquai beaucoup de lumières autour de l'autel, et à peine fus-je rentré que je me sentis pénétré d'une impression impossible à exprimer ; c'était une sorte de voix intérieure qui me disait : Dieu est là. Ne sachant à quoi attribuer cela, en sortant de l'église, je fis part de mes sentiments à mon compagnon ; c'était un bon catholique : « Ne soyez pas surpris de ce que vous avez éprouvé, me dit-il, nous sommes entrés dans une église où le saint Sacrement est exposé : » et il m'expliqua le dogme de la présence réelle. Je compris aussitôt que j'avais trouvé Dieu, et je me fis catholique. Depuis lors, j'aime à venir communier à Montmartre pour remercier le Sacré-Cœur : »

M. Bössane, ancien receveur des postes à Saint-Félicien, dans l'Ardeche, vient de donner sa démission de membre de la loge maçonnique des *Amis des hommes*, d'Annonay. Avec un rare

courage, M. Bossané a tenu à ce que sa démission fût publiée. Voici les principaux extraits de la lettre qu'il vient d'adresser au *Courrier de Tournon* :

“ Une abjuration platonique ne serait pas suffisante, écrit M. Bossané. Il est indispensable, étant certain comme je le suis du but visé, qui est *l'anéantissement de la religion et de la patrie*, de dévoiler les moyens employés par la franc-maçonnerie. Beaucoup d'inconscients qui se croient seulement républicains seront bien étonnés d'avoir agi avec l'intelligence des patins dont une main invisible tire la ficelle. Oui, il y a dans votre Tournon de zélés et honnêtes démocrates, ici, à Saint-Félicien, une vingtaine d'idiots, et dans notre Ardèche beaucoup de pauvres diables que la secte met en campagne à propos de laïcisation, d'insultes à la religion et de *àbauches inavouables* au sortir desquelles *on est prêt à incendier une église et à assassiner un prêtre* ; il s'agit d'apprendre à ces malheureux qu'ils sont *d'aveugles instruments d'infamie*.

“ Fatigué d'avoir assisté à des tenues à Annonay, Lyon, Valence, Vienne, Genève et Lausanne sans rien apprendre et ne voulant pas avoir des serments à garder, j'ai pu me mettre en relation avec de hauts dignitaires de nationalités différentes. *Ce que j'ai appris et ce qu'on m'a laissé deviner est épouvantable.*

“ Léo Taxil, qui était mieux à portée que moi pour pénétrer à fond les mystères de la franc-maçonnerie, n'a pas été complet dans ses mémoires : outre le rituel extra-stupéfiant (il a omis celui de certains grades), il fallait expliquer l'enseignement secret attaché à chaque degré. *Le culte maçonnique est le culte de Satan*, rien n'est plus facile à démontrer, et hélas ! rien n'est plus facile à prouver que *la franc-maçonnerie poursuit l'anéantissement de la France.* ”

La république a vraiment inauguré en France le règne de la liberté !

“ A Toulouse, dit la *Semaine religieuse* de cette ville, les employés, grands ou petits, soit de l'Etat, soit de l'administration municipale, ont été avisés de nouveau qu'ils couraient risque de perdre leurs positions s'ils ne retireraient pas leurs enfants des écoles chrétiennes. Il leur fait opter entre le sacrifice de leur pain et celui de leur conscience. C'est la pratique moderne de la liberté. ”

La *Semaine religieuse* de Luçon dit de son côté :

“ A l'occasion de la rentrée des classes, les journaux républicains de la Vendée, dans une intention qui ne peut être bienveillante, se plaignent des fonctionnaires trop peu sensibles aux désirs suffisamment marqués du gouvernement, qui continuent à placer leurs enfants dans des établissements catholiques.

“ Nous pensons, nous, que la pression administrative, le zèle



franc-maçonnique, les dénonciations serviles avaient considérablement réduit le nombre des fonctionnaires assez courageux pour obéir avant tout à leur conscience. Plusieurs fois déjà nous avons constaté que dans plusieurs paroisses très religieuses, où la presque totalité des enfants fréquente les écoles catholiques, les écoles laïques ne se recrutent guère que dans les familles des fonctionnaires.

“ Mais il paraît, *le Libéral* l'affirme, que le nombre des fonctionnaires usant de leur liberté est encore considérable. Il y en a toujours un grand nombre qui donnent la première place, dans leurs préoccupations, à leurs devoirs sacrés de chefs de famille, surtout dans les situations élevées où les caractères sont plus décidés, la crainte moins troublante et l'indépendance plus naturelle.

“ *L'aveni* est aussi peu libéral que *le Libéral*. Tirant de certains faits une conclusion que beaucoup d'autres faits démentent il prétend que le meilleur moyen de vaincre la résistance des populations vendéennes, c'est de frapper des coups dont la sévérité les impressionne : par exemple, supprimer le traitement d'un curé. C'est par la peur, pense-t-il, qu'il faut gouverner en Vendée ; il faut tirer parti de cet instinct de la conservation, qui dispose nombre de gens “ à se mettre du côté du manche.”

Ces hauts cris, jetés par la libre-pensée mécontente des échecs qu'elle subit parmi nous, montrent comment elle entend la liberté. Elle porte un drapeau sur lequel elle a inscrit le mot liberté ; mais elle passe en refoulant toutes les libertés qui lui déplaisent.

On ne peut accuser le ministère espagnol de “ cléricisme.” S'il est arrivé à gouverner l'Espagne, c'est comme ministère libéral. Il partage cependant la manière de voir des catholiques en ce qui concerne la question des sépultures. Dans un numéro du *Bulletin ecclésiastique* de Cadix, se trouvent publiées des ordonnances royales, rendues en la cause d'un conflit survenu entre l'évêque de Guença et une partie civile, à propos de l'enterrement civil d'un petit enfant qui avait été baptisé.

C'est à Nuysaya que s'est passé le fait : le petit enfant, baptisé sous le nom de Jean-Jésus Carretero Anaque, y avait été présenté au registres des décès civils sous le nom de Socrate et, ensuite enterré civilement. L'évêque, en ayant été informé, réclama auprès du ministre de grâce et de justice, en demandant que l'enfant fût exhumé et enterré au cimetière catholique. Le ministre a décidé qu'il serait fait droit à la réclamation de l'évêque, par la raison, dit l'ordonnance royale, que “ de même que l'Eglise a le droit de refuser la sépulture ecclésiastique à qui meurt hors de son sein, elle a également le droit d'exiger qu'on la donne à qui meurt en sa communion, ce qui est le cas actuel.”

L'ordonnance reconnaît en outre que, pour savoir si la personne défunte est morte ou non dans le sein de l'Eglise, “ c'est l'autorité

*ecclésiastique qui est seule compétente à prononcer.*” En conséquence, le gouverneur d'Albacète, province où s'est passé le fait, est invité à prendre les mesures nécessaires pour donner satisfaction à l'évêque, “ afin que la puissance ecclésiastique ne souffre pas de détriment. ”

**Sacre de l'Aumônier en chef de l'armée allemande.**—Lundi 15 octobre a eu lieu, en l'église collégiale de Sainte-Avoye de Berlin, la consécration, comme évêque titulaire, de Monseigneur Assmann, le grand aumônier en chef de l'armée allemande. C'est la première depuis la réforme dans le Brandebourg.

L'évêque consécrateur était Monseigneur Kopp, prince-évêque de Breslau, assisté de Monseigneur Redner, évêque de Kulm et de Monseigneur Gleich, évêque titulaire de Mallo en Cilicie, auxiliaire de Breslau.

Le ministre des cultes, le lieutenant général de Grolman, chef de division au ministère de la guerre, représentant le ministre, et beaucoup d'autorités militaires et civiles ont assisté à cette solennité.

Après la messe, Monseigneur Kopp a adressé à l'assistance une allocution. Il voit dans la solennité de la consécration un nouveau gage de la parfaite entente entre l'Eglise et l'Etat. Il a exposé que seule la religion saurait inspirer au soldat ses qualités essentielles, l'esprit de sacrifice et de devoir, l'obéissance et le courage intrépide. Sa Grandeur a qualifié les fonctions de grand aumônier en chef de l'armée de lourde et grande tâche, mais aussi de fonctions très importantes pour l'armée et la patrie, attendu que sur elles sont basées la valeur du soldat, sa moralité et son éducation militaire.

**Assemblée des catholiques.**— Les catholiques hollandais se sont réunis en assemblée à Rotterdam. Là, ils ont voté un ensemble de résolutions dont ils ont envoyé le résumé dans un télégramme adressé au cardinal Rampolla, au nom de l'assemblée, par l'abbé Brouwers. Voici ce télégramme :

“ Les catholiques hollandais assemblés à Rotterdam, assemblée de catholiques la plus nombreuse qui ait jamais eu lieu à Rotterdam, proclament, sous le regard de Dieu, vouloir maintenir et défendre à jamais contre la Révolution et le faux principe des frontières naturelles : les droits de la patrie néerlandaise, les droits de l'Eglise catholique et tous les droits du pape-roi Léon XIII. ”

**Chine. Arrestation comique de divinités païennes.**— M. l'abbé Delière, curé-doyen de Celles, communique à la *Semaine religieuse* de Poitiers l'amusante nouvelle que voici :

“ La ville de Fon-tchéou (Fo-Kien, Chine) possède plusieurs pagodes parmi lesquelles il y en a une qui est habitée par les dieux de la vengeance. C'est là que vont faire leurs dévotions ceux qui tiennent à faire tomber quelque malheur sur la tête de leurs ennemis,

Or, il n'y a pas longt mps, dans cette ville, le commandant en chef des troupes mourut subitement. Le peuple pensa que ce devait être un mauvais tour des dieux qui habitent la fameuse pagode. Cette terrible accusation finit par arriver aux oreilles du vice-roi, qui donna gravement l'ordre de procéder à l'arrestation et au châtement des divinités coupables. Muni du mandat d'arrêt délivré par son supérieur hiérarchique, le préfet se transporta dans le redoutable sanctuaire, et y opéra l'arrestation de quatorze idoles de bois qui avaient chacune cinq pieds de haut. Mais avant de transporter devant le tribunal des crimine's, de bois sculpté, le préfet eut la délicate attention de leur arracher les yeux, afin de les mettre dans l'impossibilité de reconnaître les juges qui le condamneraient et de se venger sur eux en leur envoyant quelque malheur. Le tribunal, après avoir gravement étudié la cause, transmit au vice-roi un rapport détaillé contenant le résultat de son enquête. Ce grand personnage rendit alors un arrêt portant que les pauvres dieux de la vengeance auraient la tête tranchée et que les débris seraient jetés dans un étang. De plus, leur sanctuaire serait démoli, car si la pagode était restée debout, il aurait pu s'y loger quelques autres dieux, qui, en leur qualité de confrères de ceux qui avaient été châtiés, auraient pu compromettre pour se venger, le repos et la tranquillité des habitants de Fou-tchéou."

Sa Sainteté a nommé vicaire apostolique de l'Abyssinie, en remplacement du regretté Monseigneur Touvier, M. Jacques Crouzet, prêtre de la congrégation des Lazaristes, supérieur de la mission de Damas.

Mgr Crouzet est né en 1849.

Par décret de la sacrée congrégation de la Propagande, une nouvelle mission a été érigée dans le Sin-kiang (Kan-sou), et M. Daniël van Koor, de la congrégation belge du Cœur-Immaculé de Marie de Scheut-les-Bruxelles, en a été nommé supérieur.

### **Petite histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Bon Conseil, à Genezzano, Italie**

#### **QUATRIEME PARTIE**

##### **MIRACLES OPÉRÉS PAR NOTRE-DAME DE BON CONSEIL.**

Dans cette image, Marie est représentée tenant en ses bras l'Enfant Jésus, qui l'embrasse avec beaucoup de tendresse. L'Enfant Jésus est représenté essayant de consoler sa Mère, qui souffre pour lui ; et afin de la consoler, il tâche de trouver l'occasion de lui accorder ce qu'elle demande. Dans d'autres images, Marie paraît plaider près de Jésus pour nous ; mais ici, c'est Jésus qui va au-devant des desirs de sa mère. Dans aucune autre place, pas même à Rome, la métropole des arts, l'Enfant divin n'est si bien dépeint.

Tous ceux qui ont vu ce sanctuaire, s'accordent à dire que les traits de Marie changent de couleur et d'apparence, lorsqu'elle ac-

corde une faveur. Il y a quelques années, un dignitaire éminent de l'Eglise, en pèlerinage à Genezzano, dit : " Comme j'offrais le saint Sacrifice pour quelqu'un qui souffrait, et auquel je prenais beaucoup d'intérêt, je fus surpris de voir que les traits pâles de la Vierge devenaient joyeux, illuminés et de couleur rose. Les yeux étaient plus ouverts et plus brillants ; et cela continua pendant tout le saint Sacrifice." Il ne connaissait pas alors ce trait caractéristique de la sainte image ; mais depuis, il a pu s'assurer par lui-même, que cette transformation a lieu lorsque Marie se plaît à accorder ses faveurs. Quelques mois après on lui apprit d'Australie, que les amis pour qui il avait prié, avaient, d'une manière extraordinaire, reçu les faveurs, en même temps qu'il était témoin de la merveilleuse transformation à Genezzano.

Le même témoin était présent, en 1882, lorsqu'une femme italienne, nommée Lydia Vernini reçut une faveur singulière. Elle avait perdu la vue de l'œil gauche, par l'effet de douleurs névralgiques. Les douleurs qu'elle endurait, la rendirent épileptique. Elle souffrait tant, que la mort aurait été une faveur pour elle et sa famille. Le même témoin la vit sortir du sanctuaire parfaitement guérie, au milieu de la foule, qui criait : "*Evvivas ! Gratias.*" Plus tard, il apprit que cette guérison était permanente et que Lydia était la seconde dans sa famille, qui avait été guérie par la *Mère de Bon Conseil*.

Deux jours après l'apparition miraculeuse de la sainte image, on a commencé à tenir un registre des miracles opérés à Genezzano ; il était tenu par le notaire de la ville. Durant les trois mois et dix-sept jours que le registre fut tenu, on a compté 161 miracles ; toutes sortes de souffrances et d'infirmités furent guéries. Comme on s'informait de la possibilité de tenir un registre des miracles opérés à Genezzano, le sous-prieur du couvent, qui avait donné son ministère au sanctuaire pendant quarante-cinq an, répondit : " La Madone opère toujours des miracles. Elle en opère autant aujourd'hui que dans le commencement. Tout ce que nous pouvons faire (même c'est plus que nous pouvons), c'est de donner le ministère spirituel aux pèlerins. "

Non seulement à Genezzano, mais partout où l'on vénère une copie de sa sainte image, Marie accorde-t-elle ses grâces et ses faveurs.

Il y a aujourd'hui dans l'église de *Notre-Dame de Bon Conseil* à Brooklyn, (1), une copie de cette célèbre image. Elle représente l'image arrivant, accompagnée par les anges, tandis qu'au bas la foule s'empresse de lui rendre ses hommages et de lui demander des faveurs. Cette copie fut faite à Rome, et après avoir été portée à Genezzano, où le prieur la fit toucher à l'original, elle fut transportée à Rome pour recevoir la bénédiction de Léon XIII.

(1) L'église de *Notre-Dame de Bon Conseil* à Brooklyn ; est sur la rue Madison, entre les avenues Patchen et Ralph.

Cette petite brochure a été composée pour le dévoilement de l'image dans le mois d'octobre 1887.

Le rév. E. P. Mahony est le pasteur de cette église,

## DECES DE LA SEMAINE.



C'est un état de salut et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

II Mach., xii, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS

E. Lardie.—J.-R. Prevost.—H. Labelle, Vve Ch. Labelle.—L. Séguin.—  
A. Pichét, ép. Carignon.—L. Mallette.—R. Kavanagh.—A. Pickering.—  
L. Troy, ép. Dépatie.—J.-T. Pellerin.—M. Hauton.—A. Lafond.—D.  
Chamberland, ép. H. Bérubé.—J.-B. Lachapelle.—P. Carré.—N. Roy.—  
A. Brodeur.—Ellen Mahon, ép. Hirsman.—M. Brosseau ép. Beuvain.—  
C. Melançon.—Flavie Gaudry, ép. Courtois.—F. Kane.—P. McCrac.—Sarah  
Roy.

### DE PROFUNDIS.

## MAGASIN DU SACRÉ-CŒUR

# DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

## CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR  
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

# PENTURES

A RESSORT DE GEER  
employées dans plus de trente églises  
et dans un plus grand nombre d'édi-  
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

## A. F. X. BEAUDRY

(ETABLI EN 1868)

### MARCHAND DE CUIR.

Toujours en main un assortiment complet de Cuires, Four-  
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tanneurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,  
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des  
Communautés Religieuses.



271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal

A VENDRE  
**UN ORGUE A TUYAUX**

EN BONNE CONDITION  
VOIR ET S'ADRESSER A

**J. CARON, Facteur d'Orgues,**

3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

---

**WILLIAM BRITTON**

**PLOMBIER**

**Poseur d'Appareils à Gaz**

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLOBY"

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

---

**15, RUE CLAUDE**

*En face du Marché Bonsecours*

**MONTREAL**

---

**MAISON DE SANTE**

POUR LES

**ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.**

SOUS LA DIRECTION DES

**FRERES DE LA CHARITE.**

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de  
a dite église, près Montréal, P. Q.

# NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRÉCIS

SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des Eglises, des Communautés religieuses, des Collèges et des Ecoles

PAR

L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

*Maître de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.*

---

Un volume in-18 de 386 pages, pleine reliure, toile gaufrée.

PRIX :

Un exemplaire . . . . . 0.60  
La douzaine . . . . . \$6.00

---

EN VENTE CHEZ LES EDITEURS

**EUSEBE SENECAI & FILS,**

No 20, rue Saint-Vincent,

**MONTREAL.**

---

SOUS PRESSE

ACCOMPAGNEMENT

DU

**Nouveau Manuel de Chants Liturgiques**

PAR

R. OCT. PELLETIER, *Organiste à la Cathédrale de Montréal.*

---

Un Volume in-4° format oblong, Broché... Prix :\$5.00  
" " relié..... " 5.50

# LOTÉRIE NATIONALE

## CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

*Le Dixseptième tirage mensuel aura lieu le*

**MERCREDI, 21 NOV. 1888, A 2 H P. M.**

VALEUR DES LOTS :

**\$ 50,000.00**

**GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000**

### NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do .....	2,000.00	2,000.00
1 do .....	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de.....	500.00	2,000.00
10 do .....	300.00	3,000.00
30 Aménagements.....	200.00	6,000.00
60 do .....	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

**2307 lots valant - - - - - \$50,000.00**

**\$1.00 LE BILLET**

**S. E. LEFEBVRE, secrétaire.**

Bureau: No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

## ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

## COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

**BOWMANVILLE, ONT.**

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

**SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES**

Toujours en magasin, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

**L. E. N. PRATTE,**

Agent général pour la province de Québec,  
1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL